

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection1837-1839 : Vacances gouvernementales](#)[Collection1839 : De la Chambre à l'Ambassade](#)[Collection1839 \(1er juin - 5 octobre \)](#) [Item225. Val-Richer, Lundi 22 juillet 1839, François Guizot à Dorothee de Lieven](#)

225. Val-Richer, Lundi 22 juillet 1839, François Guizot à Dorothee de Lieven

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Politique](#), [Politique \(France\)](#), [Vie domestique \(Dorothee\)](#)

Relations entre les lettres

Collection 1839 (1er juin - 5 octobre)



[225. Baden, Vendredi 26 juillet 1839, Dorothee de Lieven à François Guizot](#)
est une réponse à ce document

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Présentation

Date1839-07-22

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

PublicationLettres de François Guizot et de la princesse de Lieven (1836-1846),
préface de Jean Schlumberger, Paris, Mercure de France, 1963-1964, vol. 1,
n°243/256-257

Information générales

LangueFrançais

Cote608, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 3

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Transcription

225. Du Val Richer Lundi soir 22 Juillet 1839 7 heures et demie

Je laisse mon monde dans le jardin et je rentre, quoiqu'il fasse très beau. Le serain m'est décidément insupportable. J'ai éternué toute la nuit dernière.

Votre frère a été bien content quand il a vu que vous étiez riche comme il dit, et qu'il ne serait pas absolument obligé de braver pour vous l'humeur du maître. On fusille un pauvre diable qui a peur de l'ennemi, et lui tourne le dos. Il y a des peurs moins fondées qui ne coûtent pas si cher.

Je lisais tout à l'heure des lettres d'un spirituel républicain, M. Jefferson, qui range précisément, au nombre des immenses supériorités de la condition républicaine, celle-ci qu'un homme n'ait jamais peur d'un autre homme. Il se vante un peu ! Pourtant je comprends que la vue des embarras et des pusillanimités de cour donne aux républicains cet orgueil là. Vous voulez savoir mon avis sur la commutation de Barbés. Je trouve le fait bon en général et pour l'avenir du pays, pitoyable dans le moment et pour les personnes.

Vous savez ou vous ne savez pas que, sous la Restauration du milieu des conspirations et des condamnations, j'ai écrit contre l'emploi de la peine de mort en matière politique. Ce petit volume fort modéré et où il y a de belles pages, fit assez de bruit dans le temps et est resté populaire. Lorsque MM. de Lamartine, de Tracy, Arago, Dupont de l'Eure, George de Lafayette & sont allés faire une démarche, auprès du Garde des sceaux pour l'engager à empêcher l'exécution de Barbés, ils m'ont envoyé M. Dupont de l'Eure pour m'inviter à me joindre à eux. Je m'y suis refusé comme de raison, et j'ai prié M. Dupont de l'Eure de relire ce que j'avais écrit en 1821 : " Je viens de le relire moi-même, lui ai-je dit, et loin d'en rien désavouer, j'ai quelque fierté d'avoir écrit cela, il y a 18 ans, car je le pense encore aujourd'hui." Encore aujourd'hui, je désire l'abolition de la peine de mort dans les délits purement politiques. Je la voulais en 1835 quand j'ai fait poser en principe dans les lois de septembre, que les crimes politiques pourraient être punis de la détention dans un lieu de déportation, loin du territoire continental du Royaume. C'était là évidemment la peine qui devait remplacer, et par conséquent abolir la peine de mort. Le côté gauche n'en a pas voulu. Il a fait échouer cette loi là, savez-vous pourquoi ? Parce que ces messieurs, qui ne veulent pas de la peine de mort contre les crimes politiques ne veulent pas non plus d'aucune autre répression vraie, efficace. Point de répression, au fond voilà, leur désir. Et le gouvernement se trouve ainsi placé entre la peine de mort et point de répression. Que voulez-vous qu'il fasse ? Pour moi, je désire l'abolition de la peine de mort pour ce genre de délits ; mais je veux à la place une peine réelle, efficace, qui intimide et réprime vraiment. Instituons-la ; je serai des vôtres. " M. Dupont de l'Eure, qui est au fond un homme honnête et sincère n'a su que me répondre, et nous nous sommes séparés bons amis. En voilà bien long ; mais vous voyez où j'en suis. Au fait, et je m'en félicite sans m'en vanter ceci est un pas immense vers l'abolition de la peine de mort en matière politique. Je ne sais comment on trouverait désormais pour l'appliquer, quelqu'un qui en eût fait plus que Barbés. Et quand on ne pourra plus l'appliquer, il faudra bien qu'on en vienne à instituer, une peine moins irréparable et pourtant efficace, car la société, à coup sûr ne consentira pas à rester sans défense contre les faiseurs de conspirations et d'insurrections, fanatiques, ou bandits. Mais en attendant, elle est réellement sans défense ; et les honnêtes gens s'en inquiètent ; et ils accusent de lâcheté le pouvoir qui les laisse sans défense ; et

ils disent que c'est dans le seul intérêt de sa sûreté personnelle qu'il abandonne l'intérêt et la sûreté publique. Et de tout cela résulte un affaiblissement, un abaissement dont je ne m'alarme guère parce que j'ai confiance dans l'avenir, mais qui ont grand besoin que l'avenir arrive.

Mardi, 9 heures

Voilà l'armée Turque battue et dispersée. Si j'étais à Paris vous l'apprendriez par moi ; mais les journaux de ce matin vous en auront donné la nouvelle avant que j'arrive. Vous avez raison. Nous sommes plus loin, donc plus séparés. Je vous répète ce que je vous ai dit. Point de joie complète sans vous ; point avec vous. Je ne vous en aime pas moins. Adieu. Adieu. Les bains froids me préoccupent. G.

Informations éditoriales

Date précise de la lettre Lundi 22 juillet 1839

Heuresoir 7 heures et demie

Destinataire Benckendorf, Dorothee de (1785?-1857)

Lieu de destination Baden

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Val-Richer (France)

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), 225. Val-Richer, Lundi 22 juillet 1839, François Guizot à Dorothee de Lieven, 1839-07-22.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 27/01/2023 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/1764>

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 24/03/2020 Dernière modification le 29/11/2022

(Du Nat. Hicks ~~Améri~~ le 22 Juillet 1839
 y huar es domie. 608

71

à coup sûr
 de faire contre
 d'insurrection,
 et attendant
 et les hommes
 crurent de
 me sans défense,
 tout intérêt
 abandonne
 que. Et de
 venant, un
 comme guère
 l'avant, mais
 venis arriva,
 tous.

dispense. Si
 moi; mais
 les autres donne
 Vous avez
 me plus
 us de dit. Point
 de vous. Je ne
 adieu. Les

Je laisse mon monde dans
 le jardin et je rentre, quoiqu'il fasse très beau.
 Le service m'est évidemment insupportable. J'ai
 éternué toute la nuit dernière.

Votre frère a été bien content quand il a vu
 que vous étiez riche, comme il dit et qu'il ne
 serait pas absolument obligé de braver pour vous
 l'honneur du maître. On fusille un pauvre diable
 qui a peur de l'ennemi et lui tourne le dos.
 Il y a des peurs moins fondées qui ne content
 pas si cher. Je lisais tout à l'heure des lettres
 d'un spirituel républicain, M. Jefferson qui range
 précisément, au nombre des immenses supériorités
 de la condition républicaine, celle-ci qu'un homme
 n'aît jamais peur d'un autre homme. Il se vante
 un peu. Pourtant je comprends que la vue
 des embarras et des pusillanimités de tous
 donne aux républicains cet orgueil là.

Vous voulez savoir mon avis sur la commu-
 tation de Barbès. Je trouve le fait bon en
 général et pour l'avantage du pays, pitoyable dans
 le moment et pour les personnes. Vous savez,
 ou vous ne savez pas que, sous la Restauration,

du milieu des conspirateurs et des condamnations
j'ai écrit contre l'emploi de la peine de mort
en matière politique. Le petit volume, fort modeste
et où il y a de belles pages, fit assez de bruit
dans le tans et est resté populaire. Lorsque MM.
de Lamartine, de Tracy, Arago, Dupont et l'hon.
Gouffé de Lafayette du sont allés faire une
démarche auprès du Duc de Savoie pour
l'engager à empêcher l'exécution de Barbès, ils
m'ont envoyé M. Dupont et l'hon. pour m'inviter
à me joindre à eux. Je n'y ai refusé, comme
de raison, et j'ai prié M. Dupont de l'hon.
de retirer ce que j'avais écrit en 1821. Ce n'est
de le retirer moi-même lui ai-je dit, et l'on
d'un rien désavoué, j'ai quelque fièvre d'avance
écrit cela il y a 18 ans, car je le pense encore
aujourd'hui. Encore aujourd'hui, je desirerai
l'abolition de la peine de mort dans les
délits purement politiques. Je la voulais en
1835 quand j'ai fait passer en principe dans
la loi de Septembre, que les crimes politiques
pourraient être punis de la détention dans
un lieu de répression, loin des territoires
continentaux du Royaume. C'était la condamner
la peine qui devait remplacer, et par
conséquent abolir la peine de mort. Le côté

gauche n'en a
pas. Ici. J'ai
trouvé, que
contre les
plus d'aucun
Point de rep
Et le gouvern
la peine de
Voulez vous
l'abolition de
de délits; m
votre, effier
vraiment. Je

M. Dup
homme honn
répondre, et

En vérité
J'ai du fait
vauter, c'est
de la peine
Je ne suis le
pour l'appel
plus que B
plus l'appel
viennent à s

damnation
de mort
je suis mort
de bruit
Lorsqu'un
suprême de l'homme
à une
aux yeux
Barbié, il
pour insinuer
suffit, comme
de l'Europe
Et c'est le crime
dit, et l'on
de d'avoir
je pense encore
je desirer
dans le
voulait en
principe dans
pour, politique
ambition dans
le territoire
la rédemption
es pas
mort. Le côté

gauche, rien se pas voulu. Il a fait échouer cette
loi-là. Savez-vous pourquoi? Parce que ce
Mexicain, qui ne veut pas de la peine de mort
contre les crimes politiques, ne veut pas, au
plus d'aucune autre répression vraie, efficace.
Point de répression, au fond voilà leur desir.
Et le gouvernement se trouve ainsi placé entre
la peine de mort et point de répression. Savez-
vous quel fait? Pour moi, je desirer
l'abolition de la peine de mort pour ce genre
de délits; mais je veux à la place une peine
réelle, efficace, qui intimide et réprime
vraiment. Instituez-la; je serai de votre avis.

M. Dupont de l'Eure, qui est au fond un
homme honnête et sincère, m'a dit que me
répondre, et nous nous sommes séparés, bons amis.

En voilà bien long; mais vous voyez où j'en
suis. Au fait, et je suis fâché l'ami m'en
vanter, ceci est un pas immense vers l'abolition
de la peine de mort en matière politique.
Je ne sais comment on trouverait des crimes
pour l'appliquer, quelqu'un qui en eût fait
plus que Barbié. Et quand on ne pourra
plus l'appliquer, il faudra bien qu'on
vienne à instituer une peine moins impitoyable.

et pourtant efficace, car la Société, à l'empêcher
de consentir pas à rester sans défense contre
les poisons de conspiration et d'insurrection,
fanatisme ou bandit. Mais en attendant
elle est réellement sans défense; et les hommes
bons d'en inquiètent; et ils accusent de
lâcheté le pouvoir qui les laisse sans défense,
et ils disent que c'est dans le seul intérêt
de la Société personnelle qu'il abandonne
l'intérêt et la Société publique. Et de
tout cela résulte un affaiblissement, un
abaissément, dont je ne m'alarme guère,
parce que j'ai confiance dans l'avenir, mais
qui ont grand besoin que l'avenir arrive.

Mardi 9 heures.

Voilà l'homme Turquin battu et dispersé. Si
j'étais à Paris, vous l'appréhendez par moi; mais
les journaux de ce matin vous en ont donné
la nouvelle avant que j'arrivai. Vous avez
raison. Vous sommes plus loin, donc plus
éloignés. Je vous répète ce que je vous ai dit. Point
de joie complète dans vous; point avec vous. Je ne
vous en aime pas moins. Adieu. Adieu. Les
bons, froids ne préoccupent.

71

le jardin et
Le service m'est
étendu toute
Vos
que vous l'éti
devait pas ab
l'humaine de
qui a peur de
Il y a des pe
pas le cher.
d'un spirituel
précisément, a
de la conditi
n'est jamais p
un peu. Sou
des embarras
bonne aux le
Vous vous
tation de la
ignoral ce p
le moment e
en vous ne